

Tableau 25 – Annuaire démographique 2007

Le tableau 25 indique le nombre de divorces selon le nombre d'enfants à charge et la répartition des pourcentages, pour la dernière année disponible entre 1998 et 2007.

Description des variables : le divorce est la dissolution définitive des liens du mariage qui confère aux parties le droit de se remarier, telle qu'elle est définie par la législation de chaque pays ou zone. Sauf indication contraire, les statistiques de la divortialité n'englobent pas les séparations légales qui excluent le remariage. Ces statistiques se rapportent aux jugements de divorce prononcés, non aux personnes divorcées.

Le nombre d'enfants à la charge de personnes divorcées comprend le nombre total d'enfants vivants âgés de moins de 18 ans qui sont à la charge de l'un ou de l'autre des parents au moment du dépôt de la demande en divorce. Les enfants nés de tout mariage précédent doivent figurer dans ce total.

Le classement utilisé pour le nombre d'enfants à charge dans ce tableau comprend les catégories suivantes : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et plus et, le cas échéant, une catégorie pour le nombre d'enfants à charge inconnue. Le nombre total d'enfants à charge est aussi présenté comme rapporté.

Fiabilité des données : les données sur les divorces provenant des registres de l'état civil qui sont déclarées incomplètes (degré de complétude inférieur à 90 pour cent) ou dont le degré de complétude n'est pas connu, sont jugées douteuses et apparaissent en italique et non en caractères romains. Pour plus de précisions sur la qualité des données reposant sur les statistiques de l'état civil en general, voir la section 4.2 des Notes techniques.

Insuffisance des données : les statistiques des divorces selon le nombre d'enfants à charge, appellent toutes les réserves qui ont été formulées à propos des statistiques de l'état civil en general et des statistiques des divorces en particulier (voir les explications figurant à la section 4 des Notes techniques).

Données publiées antérieurement : les statistiques des divorces selon le nombre d'enfants à charge, ont été présentées dans des éditions antérieures de l'Annuaire démographique qui avaient comme sujet spécial la nuptialité et la divortialité. Pour plus de précisions concernant les années pour lesquelles ces données ont été publiées, on se reportera à l'index historique.